

# LE DOSSIER DOCUMENTAIRE

DÉVELOPPER SON PROJET EN ATELIER D'ÉCRITURE

# FORMATION 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



**LE CEFPF**

**32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL**

## **La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité**

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

# **CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS**

### **ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS**

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

### **ADRESSE POSTALE**

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com) - [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

# NOS ENGAGEMENTS QUALITE

## Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

## DES FORMATIONS DISENSEEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

## Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

## Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

## Évaluation pédagogique en fin de parcours :

### **A chaque fin de semaine :**

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

### **En fin de formation (à chaud) :**

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

# HANDICAP

## **NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !**

*Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition*

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

## **COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?**

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

## **DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

## **REFERENT HANDICAP**

Michael LEBLANC  
michael-l@cefpf.com  
01 40 30 22 25

# ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

## L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPP soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

## ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducaton, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPP s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

## SIGNALER UN INCIDENT OU UN HARCÈLEMENT :

Le CEFPP met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

### REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS

corinne-g@cefpp.com

01 40 30 22 25

# NOS ENGAGEMENTS PEDAGOGIQUES

## **Vous accompagner dans votre reconversion**

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

## **Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation**

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

## **Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité**

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire ) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.  
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

#### Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

## COMMENT FINANCER MA FORMATION?

### Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

#### ● En tant que demandeur.euse d'emploi

**le CPF (Compte Personnel de Formation)** : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élevaient respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié·e·s peu ou pas qualifié·e·s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

**l'AIF (Aide Individuelle à la Formation)** : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

#### ● En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

**Le PTP** (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

**Vous êtes intermittent.e du spectacle :**

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

**Vous êtes salarié.e permanent.e**, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes auteur.ice ou artiste** relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

**Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e**

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901**

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale**

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Audiens - L'Aide à la formation professionnelle**

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

**Le financement personnel de votre formation**

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

# PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

## PUBLIC CONCERNÉ

### Profil professionnel des stagiaires

Public mixte (auteur et intermittent) ayant un concept de documentaire à développer :  
Auteurs - Réalisateurs de documentaire, Reporters images, journalistes, Écrivains, Réalisateurs techniciens, Chargés de développement, Assistant et Chargés de production, Monteurs, Chefs opérateurs, et toute personne ayant une expérience professionnelle dans le documentaire.

### Pré-requis, expérience professionnelle

- Avoir un projet de documentaire en cours de développement (pré-repérages, documentation, investigations et recherches effectuées en partie)
- Avoir déjà réalisé un documentaire ou pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine - en écriture, en production, en tournage ou en montage - évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP sur présentation d'un curriculum-vitae, lors de l'entretien d'orientation.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Contexte

La formation concerne les personnes souhaitant mettre en application leur connaissance en écriture de documentaire sur un projet personnalisé.

### Enjeux

Accompagner le candidat dans sa montée en compétence en le rendant autonome à chaque étape de développement de son projet de documentaire, depuis l'étape de préparation, jusqu'à la phase d'écriture du dossier avec ses conventions et à sa présentation devant des professionnels.

### Objectifs Principaux

Savoir structurer une narration, développer et rédiger un dossier de présentation de film documentaire avec pitch, résumé, synopsis, note d'intention, note de réalisation, personnages, annexes (CV, iconographies, trailer ou teaser...) en vue de défendre, à l'oral comme à l'écrit, le projet auprès de diffuseurs, de commissions de film et des différents guichets d'aides (écriture, développement, production).

En cours et master class : apport de savoirs, de méthodes et techniques, partage d'expérience de professionnels, interactions en groupe et training à l'oral. En atelier d'écriture : suivi individualisé de chaque candidat et de son dossier de présentation.

Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir les bases théoriques et pratiques indispensables à la bonne construction d'un récit, donc au développement et à la structuration de leur dossier de film documentaire. A l'issue de ce programme, les participants défendent leur dossier de film face à des professionnels en activité.

## Objectifs opérationnels

### À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer le potentiel d'un projet en tenant compte de sa faisabilité et des conditions effectives de sa mise en œuvre.
- Connaître les principales évolutions et différents genres de l'écriture documentaire. du muet au cross média. Les demandes aujourd'hui en France.
- Comprendre les méthodes et processus d'écriture d'un film documentaire et maîtriser les outils et dispositifs narratifs dans un dossier professionnel.
- Dresser un panorama de la production et la diffusion d'un documentaire, appréhender les différents interlocuteurs du secteur. Comprendre des éléments financiers et économiques clés sur son projet.
- Connaître les attentes et exigences en termes d'écriture, de narration et de dossier, des différents guichets d'aide ainsi que les lignes éditoriales des diffuseurs.
- S'entraîner à défendre son projet auprès de ces interlocuteurs et arriver à les convaincre par le pitch.

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Modalités :** La formation est organisée en mode présentielle ou à distance (selon le candidat).

<b>Durée totale :</b>	240 heures, soit 30 jours
<b>Durée hebdomadaire :</b>	40 heures - 9h30-13h30 / 14h30-18h30
<b>Lieu de formation :</b>	CEFPF - 19 rue de la Justice - 75020 Paris
<b>Contact :</b>	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00

Prix : 6 000 € HT

**Date des sessions :** Du 7/04/2025 au 2/10/2025

### 15 jours de cours, master class et training (présentiel tout le groupe) :

Du 7 au 11 avril 2025 (5 jours)  
Du 12 au 16 mai 2025 (5 jours)  
Du 16 au 20 juin 2025 (5 jours)

### 10 jours d'ateliers individuels (en distanciel)

AT1 24/25 avril 2025	AT6 17/12 juillet 2025
AT2 6/7 mai 2025	AT7 30/31 juillet 2025
AT3 27/28 mai 2025	AT8 4/5 août 2025
AT4 10/11 juin 2025	AT9 18/19 sept 2025
AT5 3/4 juillet 2025	AT10 24/25 sept 2025

Le pitch : théorie (A Paris 20, distanciel possible) : 9 sept 2025

Le Pitch : Pratique ( A Paris 20, présence physique souhaitée) : 10 sept 2025

Finalisation des dossiers (présentiel tout le groupe) : 30 sept 2025

Soutenance devant producteurs et diffuseurs (A Paris 20 pour tout le groupe) : 1 oct 2025

Debriefing (A Paris 20 pour tout le groupe) : 2 oct 2025

## FORMATEURS

**Responsable pédagogique :**

Michaël LEBLANC

**Formateur référent :**

Patrick FLEOUTER, auteur / documentariste / script doctor

**Intervenants :**

Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

## METHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque apprenant commence la formation avec un sujet, plus ou moins avancé.

### PREMIERE PARTIE :

3 semaines de cours et master class avec apports de savoirs, techniques et méthodologies, partages d'expérience et applications directes sur les projets par exercices et trainings (de groupe et individuels). Au bout de ces cours et master class alternant apprentissages et coaching, le point de vue et la structure narrative de chaque projet est défini.

### DEUXIEME PARTIE :

10 ateliers individuels : Le stagiaire commence la rédaction de son dossier et rencontre tous les quinze jours le formateur référent qui analyse, corrige et propose des orientations comme le ferait un script doctor.

### TROISIEME PARTIE :

- Présentation orale face à un jury (Validation CP FFP)

- Débriefing personnalisé Deux jours d'entraînement intensif au pitch avec une scénariste et experte de l'exercice pour terminer par une présentation individuelle face à un jury composé de professionnels en activité

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

### Moyens pédagogiques

(supports, ressources pédagogiques...)

Dossiers et documentation. Vademecum de la situation et acteurs du documentaire en France aujourd'hui, bases de données, exemples de dossiers documentaires retenus, stock de films documentaires, fiches de synthèse...

### Moyens techniques

à la disposition des stagiaires :

Mac OS – écran tactile connecté



## MODALITE D'EVALUATION

### **Présentation des projets face à un jury composé de professionnels en activité**

3 producteurs de documentaire.  
1 diffuseur (responsable d'unité).  
1 responsable de festival ou d'aide de financement

Un jury accompagné du formateur référent de la formation écoutent chaque stagiaire «pitcher» individuellement son projet; ce dernier est ensuite amené dans un second temps à argumenter ses choix et son point de vue d'auteur.

### **Débriefing personnalisé :**

Le formateur référent effectue un débriefing personnalisé avec les stagiaires afin d'avoir un ressenti de chacun sur leur prestation face au jury.

En outre, la coordinatrice pédagogique conseille les apprenants sur les étapes à venir et établit avec eux une stratégie pour terminer leur projet.



## MODALITE DE SUIVI

### **Modalités d'évaluation :**

#### **A chaque fin de mois :**

#### **A chaque fin de mois :**

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le coordinateur et le directeur pédagogique.

#### **En fin de formation :**

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation ainsi que leur marge d'évolution.

# CONTENU DE L'ACTION

**1ere partie organisée en mode présentiel (120 heures)**

**COURS THEORIQUES ET MASTER CLASS**

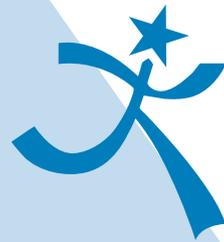
**2ème partie organisée en mode distantiel (10 séances personnalisés)**

**ATELIER D'ÉCRITURE (WORKSHOP)  
ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

**3ème partie organisée en mode présentiel (5 Jours - 40 heures)**

**ENTRAINEMENT AU PITCH  
PRÉSENTATION DU PROJET DE DOCUMENTAIRE FACE À DES PROFESSIONNELS EN ACTIVITÉ**

# PROGRAMME DÉTAILLÉ



## 1ERE PARTIE (120 heures)

### SEMAINES 1 A 3

#### COURS THEORIQUES ET MASTER CLASS

##### ■ 1<sup>re</sup> journée :

#### INTRODUCTION À LA FORMATION

Déroulé de la formation, les grandes lignes. Panorama de la planète doc : le marché du documentaire en France. Les différents genres et écritures, les différents circuits de production et diffusion, les cases et lignes des principales chaînes de télévision, les plateformes, les films cinéma et festivals. (Patrick Fléouter).

Présentation des projets. Quel film pour quel circuit ? État des lieux des recherches et enquêtes. Exploration des potentiels de chaque projet (Patrick Fléouter).

#### ECRIRE UN DOCUMENTAIRE, NARRATION ET STRUCTURE

##### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### Les fondamentaux de la dramaturgie.

Développements de la méthode Lavandier sur la construction du récit.

Archétypes universels.

Les 10 points clés de la structure classique.

##### ■ 3<sup>e</sup> journée :

#### Les personnages dans le documentaire

Caractérisation, enjeux, arche, film choral...

Le point de vue, qui raconte ?

Le rôle de la voix off, ses différentes natures

##### ■ 4<sup>e</sup> journée :

#### Les dispositifs narratifs

Quelle forme trouver pour raconter ?

La forme c'est le fond qui remonte à la surface.

Schémas narratifs et mind mapping.

Comment utiliser des scènes de fiction et d'animation dans un documentaire ?

##### ■ 5<sup>e</sup> journée :

#### Application des outils de narration sur chaque projet.

Exercices sur la structure et la cohérence du récit.

Analyses de cas.

##### ■ 6<sup>e</sup> journée :

#### Les six différents modes opératoires

Où comment choisir la position et la place du réalisateur face au réel et ses personnages ?

Stratégies de réalisation, appuyées d'exemples de séquences.

#### L'architecture du dossier documentaire.

Résumé, note d'intention, synopsis, note de réalisation, fiches personnages, éléments visuels et graphiques,

Comment rédiger chaque partie du dossier pour convaincre ?

##### ■ 7<sup>e</sup> journée :

#### Le processus de création, de l'idée au dossier finalisé.

Quelle voie suivre pour chaque projet, étapes de travail, méthodes...

Les questions clés à se poser avant l'écriture.

La relation filmeur/filmé.

Partage d'expérience de deux réalisateurs.

Pitch et échanges sur les projets.

#### ECRIRE UN DOCUMENTAIRE, LE POINT DE VUE DES PRODUCTEURS

##### ■ 8<sup>e</sup> journée :

#### Produire un documentaire pour la télévision et les plateformes (le point de vue d'un producteur).

Genres, tendances, attentes en termes d'écriture, choisir son diffuseur en fonction de son projet

#### Produire un documentaire de création pour le cinéma,

Les festivals.

La production de films indépendants. (Le point de vue d'un producteur).

Pitch, attentes et conseils.

##### ■ 9<sup>e</sup> journée :

#### Les enjeux d'un premier film

Produire en région pour les antennes de F3 ou de FO

Les Premières ou pour les chaînes locales.

Le rôle des commissions de film en région, les aides aux auteurs. (Le point de vue d'un producteur).

#### Produire un film de genre (Le point de vue d'un producteur).

Comment écrire un film culture, d'Histoire, de sciences, de découverte ou un Web doc ? (Selon les projets). Spécificités et formats.

Pitch, attentes et conseils. (Deux producteurs avec Patrick Fléouter).

##### ■ 10<sup>e</sup> journée :

Applications et pistes de travail.

Analyses de cas à partir d'extraits et de séquences.

Orientations personnalisées vers les repérages à venir,

comment questionner le réel, comment s'entretenir avec un personnage ?

#### APPLICATION PRATIQUE

Interruption de quinze jours pour effectuer des repérages.

A l'aune de ce qu'ils auront appris, les apprenants ont deux semaines pour renforcer leurs repérages (enquête, entretiens, documentations, recherches, premières images...)

##### ■ 11<sup>e</sup> journée :

#### Bilan des repérages.

Déterminer le sens profond et les intentions du film, puis tisser les fils narratifs de chaque projet.

Exercices pratiques.

#### ECRIRE UN DOCUMENTAIRE, AIDES ET SOUTIENS AUX AUTEURS

##### ■ 12<sup>e</sup> journée :

#### Le CNC.

Présentation des missions du CNC.

Ses actions auprès des auteurs.

Aides et soutiens aux différents stades de développement.

#### La Scam.

Présentation de la maison des auteurs.

Les aides, soutiens et bourses aux auteurs.

Brouillon d'un rêve.

Droits d'auteur et répartitions.

Aides juridiques, conseils sur les contrats et sur les relations auteurs/producteurs.

## **ECRIRE UN DOCUMENTAIRE, LE POINT DE VUE DES DIFFUSEURS ET DISTRIBUTEURS**

### ■ 13<sup>e</sup> journée :

#### **Les documentaires à France Télévisions.**

Lignes éditoriales et cases.

Quelles attentes en termes d'écritures et de dossiers ?

La place d'un premier film

#### **Les documentaires sur Arte ou C+ ou LCP ou Public Sénat**

Pitch, échanges et conseils sur les projets

### ■ 14<sup>e</sup> journée :

#### **La place des documentaires au cinéma.**

Le rôle du distributeur.

Les demandes et écriture spécifiques à l'international.

#### **Comment réaliser un teaser ou une présentation en image de 3 minutes à partir des repérages ?**

### ■ 15<sup>e</sup> journée :

#### **Pistes de travail et stratégies d'écriture pour chaque projet**

## **2E PARTIE ATELIER D'ÉCRITURE (WORKSHOP) ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

### ■ De la 16<sup>e</sup> à la 25<sup>e</sup> journée :

Les stagiaires se lancent dans l'écriture du dossier en commençant par la note d'intention puis, le synopsis, la note de réalisation, le résumé et les documents annexes... Tous les quinze jours le formateur référent analyse leurs textes puis les oriente les conseille pour la rédaction de chaque partie du dossier. Chaque entretien individuel dure entre 1H30 et 2H.

#### **LE PITCH, ou comment convaincre son interlocuteur ?**

Le pitch, théorie : règles et méthodologie.

Boîte à outils

Le pitch, pratique : application et entraînements sur chaque projet

## **3E PARTIE SOUTENANCE ET BILAN**

#### **Finalisation des dossiers.**

Dernières corrections, mise en page, illustrations, impressions.

#### **Présentation des projets face à un jury composé de professionnels en activité.**

##### **Validation finale pour l'obtention du CP-FFP**

- 3 producteurs de documentaire;
- 1 diffuseur (responsable d'unité) ;
- 1 responsable de festival ou d'aide de financement.

Un jury accompagné du coordinateur pédagogique s'entretient avec les stagiaires pour mesurer de manière individuelle, les capacités des stagiaires à maîtriser les outils techniques de narration et les appliquer dans l'écriture d'un dossier documentaire.

## **Débriefing et bilan de la formation**

### **Contacts et conseils**

A l'issue du débriefing, le coordinateur pédagogique réfléchit avec les stagiaires sur leurs compétences acquises tout au long du processus de formation

Les 3 semaines de cours, master class et training apportent aux stagiaires, non seulement des savoirs théoriques et le partage d'expérience de grands professionnels, mais aussi un véritable training et coaching, appliqués directement sur les projets en l'état.

Chaque master class alterne donc théorie et pratique grâce à des exercices.

Ainsi, la formulation régulière et répétée à l'oral du résumé de leur projet, permet au fil des jours de le cerner, d'affiner le point de vue et de consolider la structure.

Les échanges et interactions se font entre les stagiaires et avec les différents intervenants qui ne se limitent pas à un cours théorique mais amorcent sa mise en pratique.

Cette pédagogie a pour but d'aider les participants à analyser leur faiblesse et de développer leurs capacités d'analyse sur leur dossier.

Une fois ces 3 semaines terminées, les stagiaires doivent y voir plus clair quant au film qu'ils désirent faire.

A partir de cette étape la partie écriture peut véritablement commencer.

Les objectifs de l'atelier - workshop - sont d'appliquer à l'écrit tout ce qui été abordé auparavant en se focalisant principalement sur le résumé, le synopsis, la note d'intention et de réalisation afin de présenter un dossier (avant-projet) le plus cohérent et convainquant possible.

A ce stade, un suivi personnalisé est mis en place avec le formateur référent qui lira et analysera les avancées de chaque projet et orientera les stagiaires lors de rendez-vous quinzomadaires en tête à tête.

Tout au long de cet atelier personnalisé, où le formateur référent fait aussi office de script doctor, les stagiaires se forment concrètement à l'écriture spécifique du dossier documentaire et s'entraînent à présenter leur projet face à des producteurs et un diffuseur.

En effet, il s'agit de favoriser également une approche dynamique de l'environnement professionnel à partir de simulations de commissions et de rencontres professionnelles.

**CONDITIONS GENERALES  
DE VENTES**





# C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **I . INSCRIPTION**

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

## **II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT**

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

## **III . RÈGLEMENT**

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

## **IV . LOGICIELS INFORMATIQUES**

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

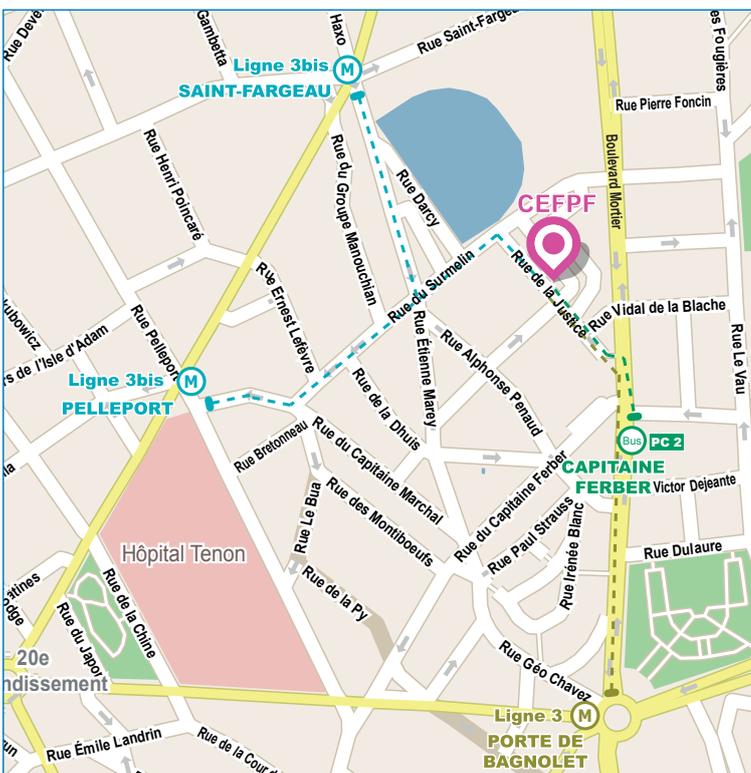
## **V . GARANTIES**

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



# CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

## ■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

## ■ NOUS CONTACTER

### PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com)

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation>

**Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.**

